



MAIRIE DE ST-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL

FEVRIER 2018



Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h00 à 12h00

Mardi : Fermé

02.98.68.52.44

Mail : saint.derrien@wanadoo.fr

Site Internet: www.saint-derrien.fr

ETAT CIVIL



Naissance : Neïma, Marie DUFAG au 9 Lotissement des Chênes
Née le 18 janvier 2018



PACS : Gaëtane SCHNEIDER & Vincent MINGAM le 9 février 2018

Pacs : en mairie à partir du 1er novembre 2017



L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017.

Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48)

URBANISME

Déclaration préalable accordée :

✓ Pascal SAINT-OMER, Kerven, pose de deux fenêtres et d'une porte.

Permis de construire déposé :

✓ MADEC Sébasien, Le Guilloc, Extension d'une maison d'habitation.



NOUVEAU LOTISSEMENT - HAMEAU DES CAMELIAS

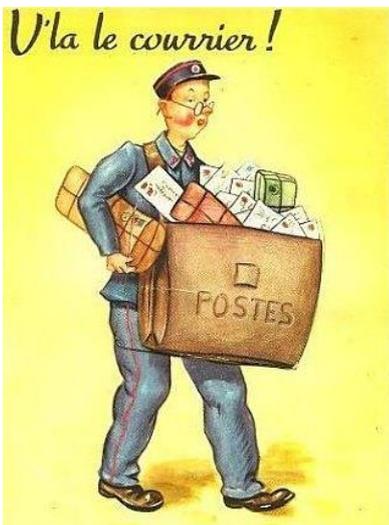


La commune propose à la vente des parcelles viabilisées au Hameau des Camélias à Keruzauouen Lotissement de 16 lots d'une surface comprise entre 604 à 831 m². (**Lots 4, 8 et 9 réservés**)

Le prix de vente est fixé à 30 € TTC le mètre carré.

Le taux de l'indemnité d'immobilisation est fixé à 15 % du prix du terrain.

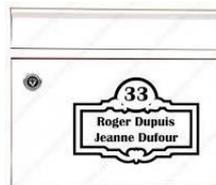
Contactez la mairie au 02.98.68.52.44



« L'absence de boîte aux lettres, son inaccessibilité ou l'absence d'indications nominatives/ numéro sur la boîte aux lettres, permettant de faire le lien entre les mentions portées sur l'envoi postal et celles figurant sur la boîte aux lettres, décharge La Poste de son obligation de distribution à l'adresse indiquée par l'expéditeur. (...) »

Merci de bien vouloir aider votre facteur (trice) à effectuer sa tournée dans les meilleures conditions.

Nom sur boîtes aux lettres



Numéro sur Maison



Besoin d'un soutien, d'une aide, d'une écoute, d'une présence ...
d'une aide sociale (alimentaire, logement...),
votre Commune est à votre écoute.

***Pour tous renseignements, merci de contactez
Mme Monique ANDRE au 02 98 68 52 44***

BIBLIOTHÈQUE LENN HA DILENN



Les permanences de la bibliothèque sont ouvertes :
Le mercredi de 17h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h

PERMANENCES «HABITAT»

- Permanences OPAH : les lundis 12 et 26 février de 10h30 à 12h à la mairie de Plouzévédé.
- Permanences HEOL : le mercredi 14 février de 9h30 à 12h (sur RDV) au siège du Syndicat Mixte, 8 rue de la mairie à Plouescat.
- Permanences ADIL : le mardi 27 février de 9h à 12h à la Communauté de Communes, zone de Kerven à Landivisiau

COMITÉ D'ANIMATION DE SAINT-DERRIEN

THEATRE AU PROFIT DU

TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



Les comédiens de la troupe de Théâtre du Club Sportif et Artistique de la Marine de Brest

Le dimanche 28 Janvier 2018 à 15h00

Quelque 155 personnes sont venues assister à la comédie de théâtre « *J'aime beaucoup ce que vous faites* », jouée sur la scène de la salle polyvalente, par quatre comédiens de la troupe du Club sportif et artistique de la marine de Brest. L'histoire basée sur l'hypocrisie entre de soi-disant amis a provoqué d'innombrables rires et applaudissements.

Les bénéfices de cette représentation s'ajoutent aux 7 412 € déjà versés pour le Téléthon.

La pièce sera donnée le 4 mars à Esquibien et le 14 avril à Ploumoguier



Ecole Saint Yves
Saint Derrien



École Saint-Yves : le repas de l'école aura lieu le Dimanche 25 Mars à 12h00

FOYER AR STIVELL ST DERRIEN



Samedi 27 janvier 2018, le Foyer Ar Stivell a rassemblé ses adhérents (anciens et nouveaux), pour la remise traditionnelle des timbres 2018, permettant ainsi de présenter le fonctionnement et les activités possibles, à savoir : Domino, Pétanque.

Une quarantaine d'adhérents se sont retrouvés et ont pris ensuite la direction du restaurant l'Aventura pour un repas convivial suivi de jeux au Foyer.

Toutes les personnes désirant agrandir le cercle peuvent s'inscrire à tout moment.

**Contacts : 07-81-29-68-73 CADIOU Madeleine, Présidente
06-69-93-95-60 LE ROUX Laurent, Trésorier.**

VIE PAROISSIALE

MESSES DU MOIS DE FEVRIER 2018

Paroisse Saint Tiviziau – Bro Landi

samedi messe à 18h	dimanche messe à 10h30
Mercredi 14 février	
<i>Mercredi des Cendres</i>	
18h	Plouzévédé
18h	Sizun
19h	Landivisiau (chapelle ND Lourdes)
Samedi 17 février	Dimanche 18 février
<i>1^{er} dimanche de Carême</i>	
Guiclan	Plouzévédé Landivisiau Sizun
Samedi 24 février	Dimanche 25 février
<i>2^e dimanche de Carême</i>	
Plouneventer	Plouzévédé Landivisiau Sizun

Marches de Carême 2018

Durant le temps de Carême, 5 marches sont proposées dans le diocèse de Quimper & Léon. Le message du pape François aux jeunes, "Tous appelés", sera placé au cœur de ce temps. Venez de bon matin profiter de la nature et marcher en communion avant de se rassembler pour célébrer les messes de ces dimanches de Carême.

1^{er} dimanche, le 18 février : Notre-Dame de Rumengol

Départ à 9h de l'église de Quimerc'h

Départ à 10h de l'église du Faou

Messe à 11h à l'église ND de Rumengol

2^e dimanche, le 25 février : Notre-Dame du Folgoët

Pour consulter les horaires des messes, vous pouvez vous rendre sur le site :

<http://www.paroisselandivisiau.fr/>

(aller dans Médias, Le Lien-Bulletin paroissial)

L'ATELIER A PIZZA

L'atelier à Pizza est présent tous les mercredis de 17h à 21h au bourg
06.34.01.37.10



COMITE DE JUMELAGE LANHOUARNEAU



Raclette **Géante** le dimanche 18 février,
à 12h à la Salle Polyvalente.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ALSH

Programme pour la deuxième semaine des vacances de Février 2018
(la première semaine sur le thème du cirque étant complète).



Du 5 au 9 mars 2018 : Découverte du Nouvel An Chinois

- Carnaval
- Atelier Cuisine
- Activités manuelles
- Jeux Collectifs



La feuille de réservation pour les vacances de Printemps 2018 (avril + mai).

A noter que la semaine du **07 mai au 11 mai** 2018 l'ALSH sera fermé.

***Contact: Virginie Le Guen, secrétariat de l'ALSH intercommunal
à la Mairie de Plouénéventer 02.98.20.81.57***



Fiche d'inscriptions Printemps 2018

Lieu d'accueil des enfants : Espace de la Fontaine à St Derrien

Je soussigné(e)inscrit mon (mes) enfant(s)

Nom et prénom de l'enfant :

Age de l'enfant :

Cocher les cases correspondantes

Avril 2018					Garderie	
	Seulement Matin	Seulement Après-Midi	Journée complète	Avec repas	Matin	Soir
Mercredi 25						
Jeudi 26						
Vendredi 27						
Lundi 30						

Mai 2018					Garderie	
	Seulement Matin	Seulement Après-Midi	Journée complète	Avec repas	Matin	Soir
Mardi 1er						
Mercredi 02						
Jeudi 03						
Vendredi 04						



**Le centre de loisirs sera fermé la
semaine du 07 au 11 mai 2018 Merci
de votre compréhension .**

Et je m'engage à signaler toute absence ou modification de planning 48 h ouvrable à l'avance.

Le

Signature

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2018

Le deux février deux mille dix-huit à vingt heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Dominique POT, Maire,
Elu de séance : Eric LOAEC.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 décembre 2017.

Monsieur le Maire décide de débiter la séance dans l'ordre suivant :

DÉSIGNATION D'UN ÉLU À LA COMMISSION CULTURE DE LA CCPL

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la création et la formation de la Commission Culture de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau.

Comme évoqué lors de la Commission Permanente du 7 novembre 2017, la CCPL se dote en cette nouvelle année 2018 d'une commission de travail dédiée au développement culturel de notre territoire communautaire. Eu égard à la composition des sept commissions existantes, la Commission Culture prévoit le siège d'un représentant par commune.

La Commission Culture sera chargée d'instruire les affaires liées à la politique culturelle de la collectivité, depuis la pérennisation et le développement d'actions existantes jusqu'à la proposition de nouveaux projets. La commission orientera la dynamique culturelle du territoire et veillera à en élargir les champs et les publics. Le Conseil Municipal, propose et approuve à l'unanimité de nommer Éric LOAEC.

DÉSIGNATION D'UN ÉLU À LA COHÉSION SOCIALE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre du nouveau « Projet territorial de Cohésion Sociale », dont les signataires sont la CCPL, la CAF et le Conseil départemental, un élu référent doit être nommé pour représenter la Commune.

Le Conseil Municipal, propose et approuve à l'unanimité de nommer Monique ANDRÉ.

DEVIS LES GENÊTS D'OR – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le montant du devis de l'entreprise Les Genêts d'Or – ESAT Foyers de Landivisiau d'un montant de 9 491,40 € T pour l'entretien des espaces verts en 2018.

DEVIS CADIOU XAVIER – TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE POUR 2018

L'entreprise CADIOU Xavier de Saint-Derrien propose ses services sur la Commune au prix de 42,30 € H.T. de l'heure pour des travaux de débroussaillage et d'élagage. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la prévision de deux passages au Printemps et à l'Automne 2018.

ACHAT ILLUMINATIONS DE NOËL

Profitant de la morte saison, le Maire propose d'effectuer quelques achats pour l'acquisition de décorations de Noël pour la Commune. Le Conseil Municipal adopte une enveloppe budgétaire à l'unanimité de 2500 € TTC.

VERSEMENT D'UNE INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que le décompte de l'indemnité de Conseil de l'exercice 2017 est établie conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983. Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à verser cette indemnité de Conseil Année 2017 qui s'élève à 400,84 €

ACHAT D'UNE ARMOIRE RÉFRIGÉRÉE ET D'UN FOUR POUR L'ECOLE SAINT-YVES

La commune de Saint-Derrien souhaite faire l'acquisition d'une armoire réfrigérée et d'un Four pour l'Ecole Saint-Yves. Monsieur Le Maire préconise l'achat de matériel sans extension de garantie pour un montant de 1003,73 € TTC à METRO BREST. Le Conseil Municipal autorise Le Maire à signer le bon de commande.

AIDE SOCIALE – MADAME YVONNE LE ROUX

Monsieur Le Maire soulève le cas de Mme Yvonne LE ROUX, hospitalisée à la MARPA de Ploudaniel avec un solde débiteur de 64,61 € relatif à une aide de ménage à AS DOMICILE à Saint-Pol-de-Léon. Le Maire propose que le CCAS (Budget Communal) régularise cette situation en réglant cette facture. Le Conseil Municipal répond favorablement à cette aide.

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie par mail ou par téléphone.

*Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail*

*Si février ne «février» pas,
Tout mois de l'an, peu ou prou, le fera.*